

INDUSTRIE DU FUTUR



Marc FROMAGER

Vice-président Division Process Automation - SCHNEIDER ELECTRIC France
Représentant FIEEC au CA de l'AIF

Face aux défis de compétitivité, de réactivité et de flexibilité induits par la numérisation, notre filière, déjà très avancée en termes d'automatisation et de robotisation, doit accélérer sa transformation vers la numérisation et vers l'industrie du futur. C'est un enjeu fondamental pour répondre au besoin du marché et maintenir et développer les capacités d'industrialisation et de production nationales.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

L'industrie du futur est la concrétisation d'une nouvelle révolution industrielle qui vise à rendre l'usine de demain plus agile et flexible, moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement, grâce à un fort niveau d'automatisation et une intégration numérique de l'ensemble de la chaîne de production.

C'est une opportunité unique pour nos entreprises de mieux se positionner dans la compétition mondiale, en :

- Modernisant leur outil productif, accélérant la digitalisation et permettant le pilotage de la production par les flux d'informations
- Repensant leur stratégie et leur business model
- Développant des briques technologiques permettant d'accroître à la fois leur productivité, la sécurité, la traçabilité et la qualité de leurs produits et procédés
- Transformant leur organisation, y compris sur les aspects sociaux

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC s'est attachée à définir les priorités de normalisation dans le domaine de l'industrie du futur. Ces priorités découlent largement de l'intégration des technologies numériques dans tout le processus industriel et ont pour objectif de garantir la continuité de la chaîne numérique, la fiabilité et la sécurité des applications industrielles. La Fédération s'est fortement investie à l'AFNOR dans le Groupe d'impulsion stratégique « Industrie du futur ». Nous avons ainsi proposé la mise en place d'un groupe de coordination sur la transformation numérique de l'industrie du futur afin de décloisonner les

travaux normatifs sur la numérisation de l'industrie, coordonner les réflexions et susciter un large partage d'informations entre toutes les commissions de normalisation concernées par l'industrie du futur. La Fédération a également participé activement et régulièrement aux travaux des instances de l'Alliance pour l'industrie du futur, des commissions de normalisation nationales et de l'ISO et de l'IEC, et a notamment travaillé avec ses partenaires de la plate-forme allemande Industrie 4.0 dans le cadre de la collaboration internationale.

et demain ?

La nouvelle feuille de route « Industrie du Futur » 2018-2022, s'articule autour de trois axes stratégiques : la transformation des PME-ETI et des filières dans les territoires, le développement et l'intégration des technologies du futur et leur normalisation, le développement des compétences de demain.

Dans ce contexte, la FIEEC s'attachera à valoriser les PME-ETI de notre filière, en les accompagnant dans leur transformation numérique, et à contribuer aux deux priorités technologiques identifiées : l'intelligence artificielle appliquée aux systèmes de production » et le « jumeau numérique ».